Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20261112-DELIB2026071-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE L[illegible]
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2026 (*ouverte à 20h02)*

DATE DE CONVOCATION : 03 NOVEMBRE 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENTS (21) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Nadège LOLLIVIER, Frédéric MORVAN, Isabelle HEDAN, Céline CHEVALLIER, Thomas BOULAY, Yves DEBRUYNE, Delphine POSNIC, Xavier HUGUEN, Marie-Andrée DUGUE, Chantal CHAPPELET, Ghislaine DELAMARRE, Manuel EVENO, Vanessa TANNOUX LOTRIAN, Sylviane ZANCHI, Antoine MOURAUD, Josette BROCHETON, Matthieu POHIER, Melissa NAOUR, Mickael PIOLAIN

PROCURATIONS (3) :
Thibaud MORIN donne pouvoir à Matthieu POLLET
Charlène CHOLET donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Léa MESSINET donne pouvoir à Céline CHEVALLIER

EXCUSES (3) : Michel BERNARD, Mickael QUIMBERT, Philippe NICOLAS

NOMBRE DE VOTANTS : 24

SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal CHAPPELET

2026.071 – 5.7
CADRE DE VIE – GESTION DES DECHETS – RAPPORT ANNUEL DE RENNES METROPOLE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE 2025

Annexe : Rapport annuel sur le prix et la qualité de service et synthèse

Matthieu POLLET, Maire, et Yves DEBRUYNE, adjoint délégué au cadre de vie, présentent le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux établissements publics de coopération intercommunale, vous trouverez ci-joint le rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité de service en matière de gestion des déchets pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal PREND ACTE de cette transmission.

Pour extrait conforme, le 12 Novembre 2026

La secrétaire de séance,
Chantal CHAPPELET

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON * 35 (Ille-et-Vilaine) *